

Paris, le

14 SEP. 2022

à

Monsieur Hervé BERVILLE

Secrétaire d'État auprès de la Première ministre,
chargé de la Mer

Monsieur le ministre,

Comme j'ai eu l'occasion de l'annoncer lors de ma déclaration de politique générale, je souhaite que ce gouvernement soit un gouvernement d'action au service des engagements pris par le Président de la République devant les Français notamment en matière de souveraineté et d'indépendance (industrielle, militaire et alimentaire), de neutralité carbone, d'atteinte du plein emploi, de renaissance démocratique et d'égalité des chances par une offre de service public renouvelée en matière d'éducation, de santé et de sécurité.

Vos actions devront se déployer dans un contexte politique et institutionnel inédit qui nécessite de vous inscrire dans le cadre de notre nouvelle méthode de travail. Sur chacun des chantiers, vous veillerez à organiser une concertation avec les parties prenantes, les organisations syndicales et patronales, et les élus locaux. Vous accorderez une place toute particulière au Parlement en associant le plus en amont possible les parlementaires à la préparation des textes. Vous vous attacherez à placer les Français au cœur des politiques conduites, à améliorer la connaissance de leur impact sur le terrain pour guider le pilotage et à faciliter les expérimentations puis le passage à l'échelle.

Pour les secteurs qui relèvent de votre périmètre, il vous reviendra de mettre en œuvre la feuille de route suivante, fondée sur la protection renforcée de la biodiversité marine, la défense des gens de mer et la modernisation de la filière maritime française. La France est la première puissance maritime d'Europe et seconde au monde, en particulier grâce à nos eaux en outre-mer. La mer est donc un élément essentiel de notre souveraineté et au cœur des défis environnementaux que nous devons collectivement relever.

1. Soutenir le dynamisme de l'économie bleue, impératif de souveraineté alimentaire et industrielle.

A court terme, l'accompagnement immédiat des gens de mer face à la situation économique actuelle très aiguë est une priorité. A moyen terme, il vous reviendra d'accompagner la structuration de la filière pêche avec la constitution d'un contrat stratégique de filière pour garantir une responsabilisation du secteur et l'enrichissement de l'actuel plan de soutien à la pêche pour s'articuler avec l'évolution de la politique commune des pêches (PCP) et du FEAMPA. Dans ce cadre, la modernisation des flottes devra inciter à l'installation de jeunes pêcheurs. La mise en place d'un cadre de soutien au renouvellement de la flotte dans les régions ultramarines sera aussi une priorité.

Vous organiserez la démarche « France Mer 2030 » : elle aura vocation à accélérer la dynamique d'innovation dans le secteur pour décarboner les navires de transport, de croisière et de pêche, ainsi que les ports, à travers des actions concrètes telles que l'électrification des quais, participer à la valorisation des grands fonds marins, développer les biotechnologies marines et rationaliser les multiples démarches en cours (SGPI, BPI, CORIMER, MEET 2050). Dans ce cadre, vous coordonnerez l'action du comité France maritime et du comité France Océan. France Mer 2030 permettra aussi de mieux donner à voir la mer aux français avec des objets politiques concrets qui parlent aux citoyens : le « navire 0 émission » (Noé), le « label pêche française », la « licence nautique et environnementale », « l'achat et la location navire d'occasion sûr ». Les Assises de la Mer et le CIMER seront des jalons essentiels de la mise en œuvre de France Mer 2030.

2. Enfin, vous vous mobiliserez pour **la réussite du plan France 2030**, qui vise à transformer durablement notre économie par l'innovation technologique et industrielle au service d'objectifs sociétaux et positionner la France en leader sur des secteurs clés. En particulier, vous veillerez, dans la perspective du prochain comité interministériel France 2030 que je présiderai à l'automne, à la finalisation des feuilles de route des objectifs et des leviers de France 2030 qui relèvent des comités de pilotage ministériels que vous présidez, en lien avec le secrétaire général pour l'investissement chargé de France 2030 et les autres ministres concernés. **Coordonner la planification territoriale en mer et sur le littoral.**

L'objectif est de disposer d'ici l'automne 2023 d'une stratégie nationale pour la mer et le littoral qui réponde de manière concrète et opérationnelle aux enjeux politiques des espaces océaniques et littoraux, et qui intégrera une planification spatiale par façade qui permette l'atteinte effective des objectifs de transition énergétique et de protection environnementale. Il s'agit notamment d'accompagner le développement de l'éolien flottant. Cette planification intégrera nécessairement le littoral dans la mesure où le recul du trait de côte renvoie aux enjeux des nouvelles activités maritimes sur le DPM, d'amélioration de la qualité des eaux littorales essentielle pour l'aquaculture, dont la conchyliculture, et de protection de la biodiversité côtière.

Vous veillerez également au développement de projets de territoires partagés avec les collectivités afin d'accompagner un tourisme nautique durable et résilient, en s'appuyant sur le Fonds d'innovation maritime et les différents dispositifs contractuels territoriaux.

3. **Assurer la préservation de la biodiversité marine.**

L'avenir des acteurs de la filière réside dans la valorisation d'un environnement maritime préservé, notamment pour mettre en avant la qualité de la ressource halieutique pêchée ou élevée en France. Pour ce faire, vous coordonnerez les actions de protection de la biodiversité en mer qui devront être plus ambitieuses avec le souci de fonder les choix de pratiques et de technologies sur les connaissances scientifiques avec la mobilisation du CNRS, et de l'IFREMER en particulier, en concertation avec les parties prenantes, en particulier les associations de protection de la nature et les professionnels. Dans ce cadre, vous porterez une attention particulière à la protection des cétacés afin de réduire les captures accidentelles.

Conformément aux méthodes de planification écologique, ces actions devront comporter des objectifs chiffrés, dotés d'indicateurs de suivi et des moyens de contrôles opérationnels.

Vous veillerez enfin à consolider la lutte contre les trafics illicites et la pêche illégale.

4. Renforcer l'attractivité des métiers de la mer, la sensibilisation de nos concitoyens aux enjeux maritimes et la compétitivité du Pavillon France.

Vous proposerez des opérations tournées vers le grand public et les scolaires destinées à faire découvrir et aimer la mer et ses métiers.

L'attractivité du métier passe également par la consolidation de notre modèle social maritime et l'attractivité de nos registres à l'international. Vous développerez à cette fin des actions de lutte contre le dumping social. Vous accompagnerez les armateurs et la filière du transport maritime dans leurs projets de développements de routes maritimes qui auront vocation à devenir des corridors verts et de partenariats commerciaux sur des ports étrangers. Vous veillerez également au renforcement de la sécurité et la sûreté maritime avec la poursuite de la modernisation du réseau CROSS/garde-côtes et la consolidation de la SNSM.

Enfin, vous appuierez le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires pour que les Grands ports d'Etat concourent par leurs projets à cette compétitivité renforcée. Vous coordonnerez pour l'Etat le soutien à la décarbonation des navires et des ports, en lien avec le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires et poursuivrez la modernisation de l'administration maritime française (projet d'espace numérique du maritime).

5. Promouvoir la mer en Europe et à l'international

Vous contribuerez aux enjeux et échéances internationales relatives à la mer, en lien étroit avec l'Ambassadeur des pôles et des enjeux maritimes et les ministres concernés : Accord sur la protection de la haute mer sous l'égide des Nations Unies (BBNJ), négociations en vue de l'adoption d'un code minier international protecteur de la biodiversité marine pour encadrer l'exploitation des fonds marins (à l'agence internationale pour les fonds marins), démarche mondiale sur le carbone bleu, sommet des Océans de 2025, évolution de la réglementation à l'OMI.

Au plan européen, vous assurerez le soutien à la Présidence tchèque, pour laquelle la France a la charge de conduire les négociations maritimes, pour préparer l'évolution de la politique commune des pêches, assurer le démarrage effectif de la nouvelle programmation du FEAMPA tout en veillant au déploiement des dispositifs d'urgence nécessaires. Vous porterez une attention particulière aux négociations sur les taux admissibles de capture (TAC) et quotas, avec l'objectif de tout faire pour parvenir à une gestion pluriannuelle.

Je souhaite que vous portiez une importance particulière à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi qu'aux questions de handicap dans les secteurs dont vous avez la charge.

Je vous demanderai de faire preuve de responsabilité budgétaire dans l'ensemble de votre action dans l'esprit de la note de cadrage que je vous ai fixée au titre du projet de loi de finances 2023. En complément de ce pilotage maîtrisé de la dépense publique, je vous

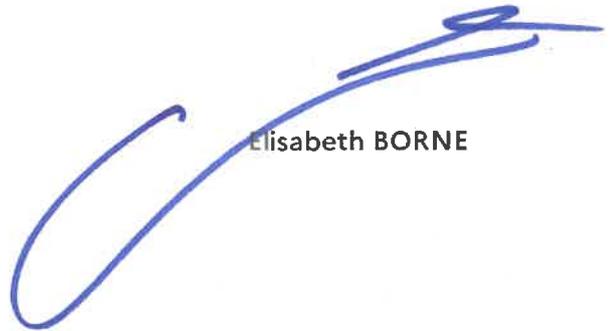
demande de me proposer, dans les domaines de votre compétence, les réformes et transformations ambitieuses exigées par le respect de la trajectoire des finances publiques définie dans le cadre du programme de stabilité.

En tant que ministre, vous êtes le chef de votre administration et il vous revient de ne pas en être seulement le gestionnaire, mais également de l'animer et d'impulser sa transformation. Vous devez la rendre plus efficiente et plus efficace et en modernisant le service public qu'elle rend tout en favorisant la qualité de vie au travail de ses agents.

Je serai particulièrement attentive à ce que vos actions servent la planification écologique et soient alignées avec les objectifs climatiques et environnementaux de la France. Je vous demande de les formaliser dans un plan d'actions « climat et biodiversité » que vous m'adresserez en septembre. Vous me rendrez compte régulièrement de son avancement.

Au sein de cette feuille de route, certains de vos objectifs, qui vous seront adressés en parallèle à ce courrier, feront l'objet d'un suivi interministériel particulier sur la base d'indicateurs mesurant, de façon concrète et régulière, l'impact des politiques menées.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement au service de nos concitoyens.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, fluid loop followed by a horizontal stroke and a small flourish at the end.

Elisabeth BORNE